



DANS TOUS LES SERVICES DEPARTEMENTAUX, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX LE 31 MARS!!

Avant, pendant et après la crise sanitaire, les agents du Conseil départemental ont démontré que leurs missions sont essentielles. Pourtant, leur engagement n'a été reconnu – au mieux – qu'en paroles. Toujours en première ligne, toujours sous-payés, toujours moins nombreux pour faire toujours plus...

Nos conditions de travail se dégradent et deviennent parfois insoutenables. Comme tous les salariés, nous avons un patron... qui fait des économies sur notre dos alors que tout augmente, sauf les salaires.

Dans les collèges, la charge de travail bousille notre santé.

La pénibilité des tâches n'est pas reconnue et se trouve aggravée par les amplitudes horaires. Les restrictions médicales se multiplient, sans être respectées pour autant. Dans ces conditions, comment tenir jusqu'à la retraite ? Comment les services peuvent-ils continuer à fonctionner avec des équipes usées, affaiblies, divisées ? **Pour respecter ses obligations et préserver notre santé, le Conseil départemental doit reconnaître la pénibilité, augmenter nos effectifs et réduire notre temps de travail sans perte de salaire.**

Agents des routes, EMOT exigeons la reconnaissance de la dangerosité de nos métiers

En tant qu'agents des routes, nous ne bénéficions d'aucune reconnaissance. Bien qu'exerçant un travail dangereux (2 x 2 voies, ponts autoroutiers, outils de débroussaillage, etc.), nous n'avons aucune prime de risque. On nous demande d'être polyvalents et corvéables, mais ceux d'entre nous qui interviennent dans les collèges ne perçoivent même pas de NBI. **Concernant le salage des routes en hiver, le Département fait même d'importantes économies au détriment de la sécurité de la population et des personnels.**

Bulletin de contact

Je souhaite :

- recevoir les informations de la CGT, merci de nous envoyer un mail à cgt.cgt@moselle.fr
- me syndiquer à la CGT

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Social, médico-social, socio-éducatif. Les grèves et les luttes sociales commencent à payer, il ne faut rien lâcher.

Les équipes de travailleurs sociaux, médico-sociaux, socio-éducatifs et administratifs sont constamment sous tension. Ils doivent fonctionner des mois durant avec des postes laissés vacants. Cette baisse de moyens dégrade la qualité du service au public, nos conditions de travail et notre santé. Le Conseil Départemental divise les équipes en individualisant les rémunérations. Elle écarte de toute revalorisation salariale les collègues de catégorie C notamment de la filière administrative et les collègues contractuels. Quels que soient nos métiers, nous voyons notre niveau de vie baisser d'années en années à cause du gel du point d'indice.

Application des 1607h : pour nous c'est non !

C'est dans ce climat de conditions de travail dégradées que s'ouvre au Conseil départemental de Moselle la discussion autour de notre temps de travail. Par un tour de passe-passe, le gouvernement a transformé ce qui était un maximum en norme. Et le conseil départemental compte bien en profiter pour nous faire perdre des congés. **Pour nous, il est hors de question d'augmenter notre temps de travail. Au contraire ! Vu notre contexte, c'est le moment de tenir compte de la pénibilité pour le réduire.**

Tou.te.s en grève le 31 mars avec tous les territoriaux, RDV au rassemblement dès 9h30, parvis de l'hôtel de région, place Gabriel Hocquard Metz.